

Pour des bâtiments plus durables grâce à une ambitieuse politique de rénovation

Déclaration du groupe CGT-FO

Le bâtiment transcrite dans l'espace des choix politiques, urbanistiques, esthétiques, économiques et sociaux de plusieurs générations, chacune devant traiter et gérer des enjeux qui lui sont spécifiques. Si permettre à chacun d'avoir un toit, pour vivre et travailler dans de bonnes conditions, constituait la principale préoccupation dans un contexte où une grande partie de la population était soumise à des conditions de précarité et d'insalubrité de leurs espaces de vie, ces dernières années l'enjeu de la durabilité du bâti prend une place de plus en plus centrale. La prise de conscience de l'importance de l'enjeu climatique et environnemental exige une nouvelle politique d'aménagement du territoire et une forte prise en compte de l'impact des bâtiments sur l'environnement.

Le groupe FO soutient toute action qui viendrait diminuer les émissions de GES des bâtiments et participerait à l'amélioration de la qualité de vie dans ces espaces. Il faut donc une politique volontariste et l'État doit jouer un rôle central pour sa mise en place et pour garantir qu'elle ne se fera pas au dépend de la nécessaire égalité entre les citoyens et entre les territoires de la république. Chacun doit pouvoir accéder à un lieu de vie décent et de qualité. Nous tenons sur ce point à alerter les pouvoirs publics sur la dramatique situation dans laquelle se trouvent certains territoires des Outre-mer, qui demandent une solidarité nationale pour mettre en place rapidement des plans d'urgence afin de reloger les personnes vivant dans des bidonvilles et combattre l'habitat insalubre.

Pour le groupe FO, l'exigence environnementale ainsi que la lutte pour baisser les émissions de GES des bâtiments peuvent constituer une opportunité afin de repenser la qualité de l'habitat en la portant à ses niveaux les plus élevés et inscrire ce changement dans une perspective de progrès social partagé par tous. Le groupe FO souligne l'importance du travail fait par les bailleurs sociaux pour améliorer les performances énergétiques et le cadre de vie dans le logement social : seulement 9,5% de passoires énergétiques contre près du double dans le parc privé. Cet effort doit être renforcé pour que l'ensemble du parc social soit aux normes les plus exigeantes. Le groupe FO rappelle à ce propos son incompréhension par rapport au choix fait par l'État, via la loi de finance 2023, de décider unilatéralement une contribution de 300 millions d'Action logement au fonds national des aides à la pierre (FNAP).

Pour le groupe FO, on ne peut pas dissocier l'urgence d'une mise aux normes des bâtiments, dans une perspective d'atteindre la neutralité carbone, de la problématique énergétique. L'énergie étant au cœur de ces transitions, il est essentiel pour nous qu'elle ne soit pas laissée à la spéculation et au pouvoir d'une multitude d'acteurs attirés d'abord par l'appât des gains à court terme. Il faut un réel pôle public nationalisé de l'énergie décarbonée, qui assure notre indépendance et notre sécurité énergétique et qui nous garantit une transition environnementale et une neutralité carbone socialement juste et acceptée. C'est à travers un tel pôle que l'État pourra participer à la transformation du parc immobilier en lui fournissant une énergie non polluante et moins soumise aux spéculations boursières. Il faut une stabilité énergétique pour réussir la transition environnementale du bâti.

Le groupe FO insiste également sur l'importance qu'il faut accorder aux enjeux d'emploi et de formation, car la réussite des projets de rénovation et la mise en place d'une politique urbanistique qui tient compte de la transition environnementale implique une transformation de certains emplois, la création de nouveaux autres métiers et l'encouragement de l'innovation pour rendre rapidement opérationnel les progrès techniques et les avancées de la science.

Enfin, même si le groupe FO défend l'idée qu'il faudrait accélérer la rénovation car le rythme actuel ne permet pas d'atteindre l'objectif de neutralité carbone, cette démarche doit être accompagnée pour éviter que cette transition devienne un gouffre financier pour les personnes à faibles revenus. La transition environnementale ne doit pas être source de précarité sociale. L'État doit aussi s'assurer que les aides qu'il octroie ne sont pas détournées de leurs objectifs. Il doit demander des comptes et conditionner l'attribution de ces aides au respect des normes environnementales mais aussi sociales pour que les conditions de travail et de rémunération dans ces secteurs soient tirées vers le haut.

Le groupe FO remercie le rapporteur pour ce travail et a voté en faveur de l'avis.